

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Options de couverture KBC pour BestOf Options sur Actions

Initiateur: KBC Bank NV (fait partie de KBC Group NV)

ISIN: BE6365298619

Contact: <https://www.kbc.be>, appelez le +32 (0)78 152 154 pour de plus d'informations

Autorité compétente: Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de KBC Bank NV en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production du document d'informations clés: 21/05/2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Les options de couverture pour BestOf sont des options d'achat de type européen en vertu du droit belge. Ce produit vous donne le droit de recevoir la valeur des options de couverture si les options sont clôturées pendant la période d'exercice. Les options de couverture ne peuvent pas être exercées, sauf le dernier jour de la période d'exercice: les options de couverture sont alors automatiquement exercées et réglées en espèces dans la mesure où elles ont une valeur intrinsèque. À ce moment-là, un avantage certain éventuel est garanti. Les options de couverture couvrent le risque pour l'entreprise qui émet les options d'achat BestOf.

Durée

Les options de couverture sont émises à la date d'émission 26/06/2025 et ont une durée de dix ans se terminant à la date d'échéance 25/06/2035. Les options de couverture couvrent les options sur actions BestOf émises par l'employeur comme forme alternative de rémunération. Chaque fois qu'un employé clôture ses options sur actions BestOf pendant la période d'exercice, le même nombre d'options de couverture est clôturé et payé à l'employeur. Cette opération s'effectue sur la base d'accords contractuels. Le dernier jour de la période d'exercice, les options de couverture sont automatiquement exercées et réglées en espèces. En cas de circonstances exceptionnelles décrites dans le prospectus, le produit peut être modifié ou résilié de manière anticipée par la banque.

Objectifs

- **Objectif:** Les options de couverture sont achetées par l'employeur pour couvrir ses obligations dans le cadre du plan d'options sur actions BestOf. Les options de couverture et les options sur actions BestOf ont des actifs sous-jacents similaires mais non identiques. Les primes de clôture respectives peuvent donc différer l'un de l'autre. Les options de couverture étant de type européen, elles ne peuvent être exercées sauf le dernier jour de la période d'exercice (exercice automatique). Toutefois, elles peuvent être clôturées quotidiennement pendant la période d'exercice. Les options de couverture contiennent un "avantage certain" conditionnel qui n'est garanti qu'en cas d'exercice automatique le dernier jour de la période d'exercice. Cet avantage certain est égal à la différence entre la fraction du prix d'exercice x 23 % x 53,5 % et la valeur intrinsèque de l'option de couverture. La condition pour le paiement de cet avantage est que la valeur intrinsèque de l'option de couverture soit inférieure au montant égal à la fraction du prix d'exercice x 23 % x 53,5 % par option de couverture.
- **Actif sous-jacent:** Solactive Developed World ETF Select Index ISIN DE000SL0BT26. Le sous-jacent est constitué d'ETF qui suivent tous le même indice mondial. Cet indice mondial est constitué d'actions de pays développés du monde entier. Toutes les informations concernant l'indice sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.solactive.com/indices/?se=1&index=DE000SL0BT26>.
- **Prix d'exercice:** Le prix d'exercice est calculé à la date d'émission sur la base de la valeur de l'actif sous-jacent. Le prix d'exercice est disponible sur la plateforme KBC Esop Online à la date d'émission.
- **Fraction d'action:** La fraction sera calculée à la date d'émission sur la base de la valeur de l'actif sous-jacent. La fraction sera disponible sur la plateforme KBC Esop Online à la date d'émission.
- **Valeur de l'option de couverture à la date d'émission :** 10,00 EUR
- **Date d'émission:** 26/06/2025
- **Période d'inscription:** de 04/06/2025 à 19/06/2025
- **Date d'échéance:** 25/06/2035
- **Possibilité de clôture et d'exercice:** la clôture des options de couverture aura lieu, conformément aux dispositions contractuelles, simultanément au moment où l'employé clôturera ses options sur actions BestOf. Ces clôtures peuvent avoir lieu au plus tôt un an après la date d'émission et, par la suite, quotidiennement jusqu'à la date d'échéance. Les options de couverture ne peuvent être exercées que le dernier jour de leur durée.

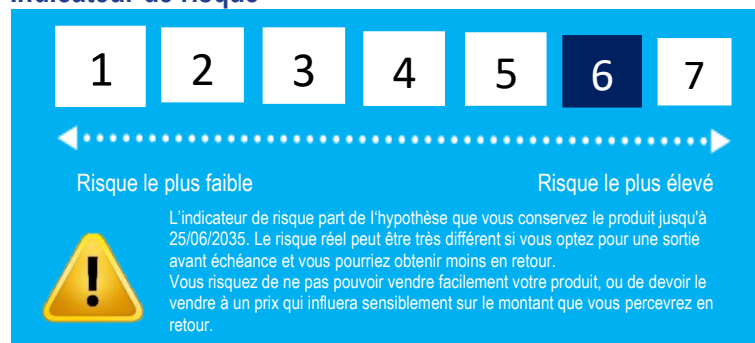
Investisseurs de détail visés:

Le produit s'adresse aux employeurs qui ont une connaissance et une expérience suffisantes des options de couverture. Ils doivent avoir une bonne compréhension du risque associé aux options de couverture. Les options de couverture couvrent le risque associé à l'émission des options sur actions

BestOf. Les options de couverture ne couvrent pas à 100% les options sur actions BestOf car les actions sous-jacentes des deux options sont différentes. Le produit a un horizon d'investissement allant jusqu'à dix ans (période de détention recommandée). Les employeurs doivent être conscients que les options de couverture peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Comme il s'agit d'options d'achat, la perte est limitée au maximum à la valeur de l'option.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutes les informations concernant les facteurs de risque qui peuvent affecter la valeur de la couverture sont reprises dans le prospectus. Ce prospectus peut être consulté sur le site web: [Programme de warrants et d'options de couverture de KBC Bank et CBC Banque](#)

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez avec ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : dix ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR				
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Minimum	Il existe une garantie conditionnel au moment de l'exercice à l'échéance, pouvant aller jusqu'à prix d'exercice X fraction X 23% X 53,5%			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2.191,26 EUR	2.098,22 EUR	2.324,76 EUR
	Rendement annuel moyen	-78,09 %	-26,83 %	-13,58 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.864,21 EUR	5.235,88 EUR	4.541,92 EUR
	Rendement annuel moyen	-41,36 %	-12,14 %	-7,59 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.774,49 EUR	14.757,40 EUR	27.636,40 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,26 %	8,10 %	10,70 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.773,70 EUR	31.346,18 EUR	71.424,12 EUR
	Rendement annuel moyen	27,74 %	25,68 %	21,73 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si KBC Bank NV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le remboursement dépend de la solvabilité de KBC Bank NV. Si KBC Bank NV ne dispose pas de fonds suffisants pour faire face à ses obligations de paiement dans le cadre de ce produit, par exemple en cas de faillite, vous risquez de perdre la totalité du montant investi. Le produit n'est couvert par aucun système de garantie des dépôts ni par aucune autre forme de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un

exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	500,00 EUR	500,00 EUR	500,00 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,00 %	1,00 % chaque année	0,50 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,20 % avant déduction des coûts et de 10,70 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée°	5% du montant que vous payez lorsque vous entrez dans ce produit.	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous ne facturons pas de frais de gestion ni d'autres frais administratifs et d'exploitation pour ce produit.	0 EUR
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

° Il s'agit de la commission de couverture telle que définie dans le prospectus [KBC Bank and CBC Banque Warrants and Hedging Options Programme](#)

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : dix ans

Dès qu'un employé clôture ses options sur actions BestOf à l'égard de l'employeur pendant la période d'exercice, le même nombre d'options de couverture sera clôturé et payé à l'employeur. La Banque calcule le prix de clôture des options de couverture et celui-ci peut différer du prix de clôture des options sur actions BestOf. La banque s'engage à accepter systématiquement la clôture des options de couverture et à payer le prix de clôture parallèlement au prix de clôture des options sur actions BestOf. L'employé peut clôturer ses options sur actions BestOf avant la période de détention recommandée. Comme les options de couverture ont une évolution similaire à celle des options sur actions BestOf, cette clôture anticipée n'a pas de conséquence négative pour l'employeur. La clôture avant l'échéance finale ne génère aucun coût supplémentaire.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Votre intermédiaire est le premier point de contact pour vos plaintes. Si aucun accord n'est trouvé, vous pouvez vous adresser au service Gestion des Plaintes KBC, Brusselsesteenweg 100 - 3000 Leuven, Tél. +32 (0)16 43 25 94, plaintes@kbc.be ou Gestion des plaintes CBC, Avenue Albert 1er 60 - 5000 Namur, Tél. +32 (0)81 80 31 63, gestiondesplaintes@cbc.be, ou le Service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, boîte 2 - 1000 Bruxelles, Tél. +32 (0)2 545 77 70, ombudsman@ombudsfm.be. La procédure de plainte complète peut être consultée sur www.kbc.be, www.cbc.be ou www.ombfin.be. Toutefois, vous conservez le droit d'entamer une procédure judiciaire à tout moment.

Autres informations pertinentes

Les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations détaillées sur les facteurs de risque et sur les restrictions de vente doivent lire attentivement les documents suivants : le Prospectus de Base en vigueur et les Conditions Définitives. Ces documents sont disponibles auprès de votre agence bancaire et via le lien [Programme de Warrants et d'Options de Couverture de KBC Bank et CBC Banque](#).